



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

Vente d'un véhicule de service

Année 2019

Conditions générales de la vente :

Le Centre de Gestion et de Formation a décidé par délibération n°27-2018 du 13 novembre 2018, de procéder à la vente de gré à gré d'un de ses véhicules de service au titre de l'année 2018.

Il s'agit d'un lot unique pour lequel les candidats sont invités à présenter leur offre de prix.

1) Garantie et frais éventuels de remise en état du véhicule :

Le véhicule est vendu en l'état et sans aucune garantie, les frais éventuels de réparation pour une remise en conformité ou en l'état sont à la charge de l'acquéreur.

2) Modalités de la vente de gré à gré :

La vente sera prononcée par une commission au profit du soumissionnaire ayant proposé l'offre la plus élevée.

Toutefois le CGF se réserve le droit de ne pas donner suite à la vente s'il juge que le montant de l'offre la plus élevée est inférieur au prix de réserve estimé.

En cas d'égalité entre plusieurs offres, les soumissionnaires concernés seront invités à remettre une nouvelle offre afin qu'ils puissent être départagés.

3) Modalité de remise des offres :

Les offres devront être remises sous une enveloppe cachetée à l'adresse suivante :

Centre de Gestion et de Formation

Direction des Ressources

Tél : 40 54 78 10

BP 40 267 – 98713 PAPEETE

Chaque enveloppe devra porter l'adresse mentionnée ci-dessus ainsi que la mention suivante : « Offre pour la vente d'un véhicule de service du CGF réformés 2019, à n'ouvrir qu'en cas de dépouillement ».

Le contenu de cette enveloppe comprendra les pièces suivantes :

- Formulaire de soumission avec les mentions suivantes :
 - Nom, Prénom, adresse et coordonnées téléphoniques du soumissionnaire :
 - L'offre de prix en F CFP du candidat, datée et signée
- Copie de la pièce d'identité valide du soumissionnaire

4) Paiement :

Le paiement total du prix se fera au plus tard dans la 30 (trente) jours à compter de la notification d'attribution à la Trésorerie des Iles du Vent des Australes et des Archipels. À défaut, la vente sera caduque avec l'acquéreur initial et le véhicule sera proposé au soumissionnaire suivant dans le classement des offres.

5) Personnes admises à enchérir :

Le véhicule est ouvert aux professionnels et aux particuliers.

6) Visites :

Le véhicule faisant objet de la présente vente est visible au siège actuel du CGF, immeuble Ia Orana, Mamao, Papeete.

7) Enlèvement :

L'enlèvement du véhicule devra être réalisé au plus tard 30 jours après la notification et sur présentation du titre de recette soldé du trésor public.

Ce délai peut être rallongé dans la limite de 10 jours sur autorisation préalable du Président du CGF, sollicité par écrit par l'acquéreur.

8) Date et remise des offres :

La date limite de dépôt des offres est fixée au **lundi 28 janvier avant 12h00** au secrétariat du Centre de Gestion et de Formation, 3^{ème} étage de l'immeuble Ia Orana, Mamao, Papeete.

9) Renseignements :

Centre de Gestion et de Formation

Direction des Ressources

Tél :40 54 78 10 – 40 54 78 14

tevainui.raoulx@cgf.pf

Véhicule mis en vente – 2019 -

<i>LOT</i>	<i>DIRECTION</i>	<i>TYPE VÉHICULE</i>	<i>MARQUE Modèle</i>	<i>N°IMMATRICULATION</i>	<i>MISE À PRIX</i>
<i>1</i>	<i>RESSOURCES</i>	<i>VL</i>	<i>CITROËN- Berlingo</i>	<i>215 929 P</i>	<i>570 000 F CFP</i>